

Francia-Lilla: Servizi architettonici, di ingegneria e pianificazione

OJ S 111/2017 13/06/2017

Rettifica

Servizi

Base giuridica:

---

## Sezione I: Amministrazione aggiudicatrice/ente aggiudicatore

### I.1. Denominazione e indirizzi

Denominazione ufficiale: Conseil départemental du Nord

Indirizzo postale: 51 rue Gustave Delory

Città: Lille

Codice NUTS: FR301 Nord

Codice postale: 59047

Paese: Francia

Persona di contatto: Bureau 202

E-mail: [ddm@lenord.fr](mailto:ddm@lenord.fr)

Tel.: +33 359735402

Fax: +33 359735059

**Indirizzi Internet:**

Indirizzo principale: <http://www.lenord.fr>

Indirizzo del profilo di committente: <https://marchespublics.lenord.fr/>

---

## Sezione II: Oggetto

### II.1. Entità dell'appalto

#### II.1.1. Denominazione

Marché de Maîtrise d'oeuvre pour la Réhabilitation du collège Wenceslas Cobergher à Bergues et de sa demi-pension.

Numero di riferimento: 201700658

#### II.1.2. Codice CPV principale

71240000 Servizi architettonici, di ingegneria e pianificazione

#### II.1.3. Tipo di appalto

Servizi

#### II.1.4. Breve descrizione

La mission prévue au marché est une mission de base dont les éléments constitutifs ainsi que le contenu sont définis à l'annexe II de l'arrêté ministériel du 21.12.1993 (réhabilitation de bâtiments existants), et comprend les éléments suivants: aps, apd, pro, act, visa, det et AOR ainsi qu'une mission d'études de diagnostic (DIAG) et les missions complémentaires suivantes: ordonnancement et pilotage de chantier (Opc) — système sécurité incendie (SSI).

---

## Sezione VI: Altre informazioni

### VI.5. Data di spedizione del presente avviso

08/06/2017

## VI.6. Riferimento dell'avviso originale

Numero dell'avviso nella GU S: [2017/S 105-210027](#)

## Sezione VII: Modifiche

---

### VII.1. Informazioni da correggere o aggiungere

#### VII.1.2. Testo da correggere nell'avviso originale

Numero della sezione: III.1.3)

Punto in cui si trova il testo da modificare:

Capacité technique et professionnelle  
anziché:

6 — une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

(...)

Pour l'architecte mandataire (ou groupement d'architectes):

Niveau spécifique minimal exigé:

deux livraisons équivalentes à l'objet de la consultation soit deux établissements scolaires du 2eme degré en réhabilitation pour un budget minimum de 5 millions d'euros (T.T.C.).

&Amp;#9679; Pour le BET:

Niveau spécifique minimal exigé:

trois livraisons équivalentes à l'objet de la consultation soit trois établissements scolaires du 2eme degré en réhabilitation pour un budget minimum de 5 millions d'euros (T.T.C.).

&Amp;#9679; Pour l'opc:

Niveau spécifique minimal exigé:

une livraison équivalente à l'objet de la consultation soit un établissement scolaire (...)

leggi:

6 — une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Pour l'architecte mandataire (ou groupement d'architectes): Niveau spécifique minimal exigé: une livraison équivalente à l'objet de la consultation soit un établissement Scolaire du 2eme degré en réhabilitation pour un budget minimum de 5 millions d'euros (TTC). Pour le BET: Niveau spécifique minimal exigé: une livraison équivalente à l'objet de la consultation soit un établissement scolaire du 2eme degré en réhabilitation pour un budget minimum de 5 millions d'euros (TTC). Pour l'OPC: Niveau spécifique minimal exigé: une livraison équivalente à l'objet de la consultation soit un établissement scolaire".

Numero della sezione: IV.2.2)

Punto in cui si trova il testo da modificare:

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation  
anziché:

Data: 18/07/2017 Ora locale: 16:30

leggi:

Data: 28/07/2017 Ora locale: 16:30

### VII.2. Altre informazioni complementari

Références de publications au BOAMP: Avis n° 17-76163 publié le 2.6.2017. Les opérateurs économiques sont informés qu'ils ne pourront déposer leur offre qu'à la suite d'une visite sur les lieux d'exécution des travaux, où une attestation de visite leur sera remise par un

représentant du pouvoir adjudicateur. Les modalités de la visite sont précisées au règlement de la consultation et ont été modifiées.